

En cas de « oui » dans le Jura bernois le 24 novembre prochain il y a de fortes chances que plusieurs communes, en particulier celles proches de Bienne et d'autres aussi, saisissent l'opportunité qui leur est donnée dans un délai de 2 ans, de demander à rester dans le canton de Berne.

Ceci entraînerait le démembrement sans doute définitif de l'actuel Jura bernois et diminuerait considérablement le volume de population qui pourrait participer à l'élaboration d'un nouveau canton.

Ainsi, ce ne seraient pas 50000 habitants du Jura bernois qui viendraient s'associer aux 70000 habitants de l'actuel canton du Jura pour créer un nouveau canton de 120000 habitants, comme souvent cité, mais bien moins. La population de la nouvelle entité se situerait quelque part entre les 100000 habitants d'un arrondissement moyen de la ville de Paris et les 116000 habitants du canton de Zoug et n'aurait pas de centre urbain.

Ce type de projet était peut-être d'avenir il y a une soixantaine d'années mais ne répond plus aux besoins actuels.

Quant à la prometteuse assemblée constituante, elle serait forcément privée de l'apport des communes voulant rester bernoises car, à l'évidence, ces communes ne participeraient pas à l'élaboration des structures d'un canton auquel elles ne souhaitent pas appartenir. On serait ainsi bien loin de la parité tant vantée ces derniers mois puisque siégerait dans ce cénacle une grande majorité de représentants issus des communes clairement favorables au rattachement au canton du Jura.

En votant d'emblée « non » les citoyens du Jura bernois pourront empêcher ce scénario.

André Piguet
Membre du comité Notre Jura Bernois